



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SAINT JULIEN aux bois du 27.07.2022

L'an deux mille vingt deux, le 27 juillet, les membres composant le conseil municipal de la commune de Saint Julien aux bois se sont réunis à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LAVERGNE, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h 00 et procède à l'appel des membres du conseil.

Etaient présents

Martine Lavergne	Jean- Yves Alix absent procuration à Didier Masquelier	Isabelle da Fonseca
Annick Ducatel	Victor Fourtet à 20h25	
Emmanuel Combe	Pierre Gire	Gaetan Jaladis à 20h15
Maryline Dupont	Didier Masquelier	

Secrétaire de séance : Annick DUCATEL

Madame le Maire nous informe de la démission officielle de Madame Sophie Moreau du conseil Municipal courrier du 11/07/2022 ratifiée par la Préfecture le 18/07/2022.

Madame le Maire fait circuler les feuilles d'emargement pour l'approbation du procès verbal du conseil municipal précédent.

Procès verbal approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Règlement du complexe sportif :

Madame le Maire demande d'approuver le règlement du complexe sportif installé entre l'école et le stade et affiché sur les grilles. M.DUPONT demande d'y ajouter l'interdiction de manger à l'intérieur du complexe. Cela sera fait à l'installation définitive dans un tableau d'information. M.LAVERGNE indique que des adolescents à motos utilisent le tour du complexe comme terrain de jeux. P.GIRE demande d'arborer l'espace : cela sera fait cet automne.

Approbation du règlement du complexe sportif à l'unanimité des présents et représentés

Choix du bureau de contrôle pour la vérification périodique des équipements sportifs :

La périodicité de ces contrôles est préconisée tous les 2 ans. Après consultation des bureaux de contrôle, nous avons reçu 2 devis

- 1) AUVERGNE SPORT installateur du complexe pour 795 € HT par intervention

- 2) APAVE avec une visite visuelle en 2023 pour 300€
et une visite avec essai en 2024 pour 400€

E.COMBE demande si le contrôle de départ a été fait. M. LAVERGNE répond qu'il figure dans le dossier constructeur/installateur. E.COMBE demande d'envisager une négociation sur les tarifs car nous avons déjà l'APAVE pour d'autres contrôles.

Nous passons au vote : APAVE approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Des commentaires de V.FOURTET : il nous rapporte les avis favorables des personnes qu'il a rencontré, sur l'installation du complexe.

E.COMBE rapporte que certains administrés s'étonnent et ne comprennent pas que l'on fasse un complexe sportif alors que l'état des routes est déplorable.

M.LAVERGNE répond qu'il a été subventionné à plus de 60% ce qui n'est plus le cas de la voirie.

V.FOURTET dit qu'il faudrait trouver des alternatives financières pour palier le manque de subventions.

Renouvellement contrat /mission SPANC (assainissement non collectif) et tarifs

M.LAVERGNE nous informe que les tarifs sont à la hausse, d'ailleurs 2 administrés se plaignent d'avoir à payer ce contrôle. D.MASQUELIER a reçu la plainte d'un autre administré.

M.LAVERGNE précise : dans les années précédentes, la commune payait à hauteur de 50% et l'agence de l'eau pour les autres 50% .L'agence de l'eau ne prend plus en charge et qu'il ne peut plus en être question pour la commune vu la baisse des dotations.

Contrôles	Tarifs HT	Tarif TTC
Installation existante	80.00	88.00
Si absence répétée	15.00	16.50
Contrôle pour vente	90.00	99.00
Installation neuve	200.00	220.00
Visite supplémentaire installation neuve	100.00	110.00

Les tarifs sont votés à l'unanimité des présents et représentés

Convention entre la commune de RILHAC-XAINTRIE et SAINT JULIEN aux BOIS pour la fourniture et la livraison de repas : Décision / Autorisation

La commune de Rilhac- Xaintrie n'a plus de prestataire pour la cantine. Elle demande par l'intermédiaire de Madame Laurence DUMAS, Maire, si la cantine de Saint Julien pourrait assurer les 16 repas dont elle a besoin. Le débat avait eu lieu lors du conseil précédent avec avis favorable et la demande avait été faite à la responsable de la cantine ainsi qu'à l'employée de service. Les 2 personnes avaient accepté.

La proposition de prix a été faite pour un montant de 6 € par repas, le seul point dur étant la livraison.

Le Conseil se prononce à l'unanimité des présents et représentés pour la fabrication des repas sans la livraison, charge à la commune demandeuse de s'en charger.

Communication sera faite à Madame L.DUMAS

Validation avis du CDG19 pour la modification et la mise en place de l'IFTS (heures complémentaires et supplémentaires)

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés

Médecine préventive

Madame le Maire expose au Conseil que les collectivités territoriales et établissements publics doivent disposer pour leurs agents titulaires ou non d'un service de médecine préventive en propre ou en adhérant aux services de santé au travail interentreprises ou assimilés, à un service commun à plusieurs employeurs publics ou à celui créé par le Centre de Gestion (CDG 19)

Pour cela le CDG 19 a conventionné avec les services de l'Association inter- entreprises de santé au travail de la Corrèze (AIST 19) afin de faciliter le traitement des dossiers (par ex :longue maladie, maladie professionnelle..) cette convention est renouvelable chaque année pour le prix de 82,53 HT/agent.

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés

Modification des participants aux commissions, suite à la démission de S.MOREAU

FEDEE19 : Proposition de passer Jean-Yves ALIX de suppléant à titulaire

Au vote 9 pour et 1 contre P.GIRE pour raisons personnelles

J-Y .Alix devient titulaire

Qui se propose comme suppléant ? M.DUPONT se propose mais ne pourra pas assurer les réunions en journée. E.COMBE s'engage à ce que les réunions soient le lundi, dans ce cas Maryline maintient sa candidature.

Elue à l'unanimité des présents et représentés Mme DUPONT devient suppléante à la FEDEE19

ACTION SOCIALE : Mme DUPONT remplacera S.MOREAU

RESSOURCES HUMAINES : Isabelle DA FONSECA se propose à la place de S. MOREAU

Elue à l'unanimité des présents et représentés

TOURISME / EVENEMENTIEL / COMMUNICATION : Il est proposé de mettre l'ensemble du conseil

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

AGEDI (cadastre) : A.DUCATEL remplacera S. MOREAU

INSTANCE de COORDINATION : M.DUPONT devient suppléante d' I da FONSECA

Décision modificative virement de crédits :

Ceci concerne les travaux de la FEDEE1 9 de la route de Saint-Cirgues. Le total de la ligne comptable mis dans les réseaux en fonctionnement doit passer en investissement au compte 2041582

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

Fin de la séance à 21h10

AFFAIRES DIVERSES :

Le SCOT étant terminé, la Communauté de Communes demande d'avoir 2 référents par commune pour siéger à la commission qui mettra en route le PLUIH.

Titulaire : se proposent V.FOURTET et P.GIRE

Suppléant : D.MASQUELIER

Martine LAVERGNE lit la lettre envoyée par Mme JUSSIAUX qui fait une demande de passage en véhicule de la D111 à son jardin (servitude)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés refuse d'accéder à cette demande.

D. MASQUELIER rappelle que la claie « clide » du pré donnant sur le chemin est cassée.

Elle sera à réparer ainsi que la fermeture de l'arboretum qui a disparu.

M.LAVERGNE lit le courrier qu'elle a reçu d'habitants de VAUR de Saint-Cirgues qui contestent la fermeture de notre forêt du Quinsac qu'ils estiment non justifiée. Elle lit ensuite le courrier qu'elle leurs a adressé en réponse. Ces personnes ont été vu à plusieurs endroits du Quinsac par des conseillers.

A.DUCATEL informe le conseil de l'état d'avancement du dossier BOUTRELLE :

L'arrêté d'enquête publique sera publié le 22/08. L'enquête en elle – même aura lieu du 19/09 au 05/10 et l'enquêteur sera présent les 19/09 et 05/10 à la Mairie.

Alignement pour voirie à la Frontière : A.DUCATEL informe le Conseil que la réunion entre le géomètre, le Département, les représentants de la Mairie et les riverains concernés a eu lieu le lundi 25/07 sur place : 2 bornes ont été posées délimitant ainsi la limite de propriété et l'emplacement de futurs travaux de voirie pour la commune et de clôture pour les riverains.

A. DUCATEL informe le Conseil que nous devons acheter 2 range-vélos pour l'église et le complexe sportif (environ 200€ chaque) ainsi qu'un casier qui sera fermé pour le filet de volley du complexe.

Annick DUCATEL

Secrétaire de Session


Martine LAVERGNE


